



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Nombre de Conseillers :

Séance du 13 juin 2019

En exercice : 77

Présents : 60

Votants : 70 (dont 10 procurations)

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA (à partir de la délibération n°5 et pour la délibération n°3),
Président.

N° 42

OBJET :

TRANSPORT
URBAIN

Mmes et MM. E. CUISSET - J.S. LALOY - F. SZYPULA (de la délibération n°1 à la n°35 et à partir de la délibération n°40) – M. AURAMBOUT - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - C. BENOIT (de la délibération n°1 à la n°49 et à partir de la délibération n°52) - A.G. CROUZIER - A. DUMONT - F. GONZALES (de la délibération n°1 à la n°32 et à partir de la délibération n°35) – I. DELUNEL, Vice-Présidents.

RAPPORT
D'ACTIVITE DU
DELEGATAIRE

EXERCICE 2018

Mmes et MM. F. DUBESSAY – N. RAY (à partir de la délibération n°6) – J. ROIG - J.M. GUERRE (jusqu'à la délibération n°32) – J.P BLANC (de la délibération n°1 à la n°45 et à partir de la délibération n°48) - C. SEGUIN – F. SEMONSUT – P. COLAS – R. LOVATY – C. BERTIN – A. CORNE (de la délibération n°1 à la n°8 et à partir de la délibération n°14) – B. BAYLAUCQ – A. DAUPHIN – F. HUGUET - P SEMET (de la délibération n°1 à la n°45 et à partir de la délibération n°49) - JY. CHEGUT (de la délibération n°1 à la n°31 et à partir de la délibération n°33) – MC. VALLAT – JM. LAZZERINI – M. MORGAND – JM. BOUREL – N. COULANGE – A. GIRAUD – M. MONTIBERT – G. DURANTET - B. AGUIAR – C. FAYOLLE – G. MARSONI – M. CHARASSE – E. GOULFERT - M. GUYOT – J. BLETTERY- M. MERLE - C. BOUARD – P. BONNET – C. GRELET – C. MALHURET (jusqu'à la délibération n°54) – E. VOITELLIER (à partir de la délibération n°6) – YJ. BIGNON - M. JIMENEZ – JJ. MARMOL (jusqu'à la délibération n°44) - S. FONTAINE - MO. COURSOL - JL GUITARD - F. SKVOR - M.J. CONTE – C. LEPRAT, Conseillers Communautaires.

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture
le :

24 JUIN 2019

Publiée ou notifiée le :

24 JUIN 2019

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration : Mmes et MM. F. SENNEPIN à F. DUBESSAY - J. COGNET à MC. VALLAT - H. DUBOSCQ à B. BAYLAUCQ - JD. BARRAUD à JM. LAZZERINI – C. DUMONT à M. CHARASSE – B. KAJDAN à JL. GUITARD - G. MAQUIN à M. GRELET – MC. STEYER à JJ. MARMOL - JP. SALAT à C. BENOIT - C. POMMERAY à F. SKVOR, Conseillers Communautaires.

Absents représentés par leur suppléant : MM. J. TERRACOL par G. DEPALLE, Vice-Président.

Mme A. CHAPUIS par MA. LAPRUGNE, Conseillère Communautaire.

Absents excusés : P. MONTAGNER - R. MAZAL, Vice-Président.

M. F. MINARD - C. CATARD – F. BOFFETY - W. PASZKUDZKI, Conseillers Communautaires.

Secrétaire : M. J.S. LALOY, Conseiller Communautaire.

Monsieur le Président,

.../...

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de Vichy Communauté,

Vu que Vichy Communauté est l'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) sur l'intégralité de son ressort territorial,

Considérant l'exploitation du réseau de transport urbain déléguée à la société KEOLIS VICHY, filiale du groupe KEOLIS, par délibération du 25 mars 2010 pour la période janvier/août 2018 et à la société TRANSDEV VICHY, filiale du groupe TRANDEV, par délibération du 20 décembre 2017 pour la période septembre/décembre 2018,

Considérant l'obligation pour tout délégataire de Service Public de produire chaque année avant le 30 avril à l'autorité organisatrice un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité de service permettant à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service public,

Considérant la présentation de ces rapports à la Commission n°2 le 14 mai 2019 et à la Commission Consultative des Services Public Locaux (CCSPL) le 15 mai 2019,

Considérant l'obligation réglementaire de présenter au Conseil Communautaire lesdits rapports,

Propose au conseil Communautaire :

- de prendre acte des présents rapports.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

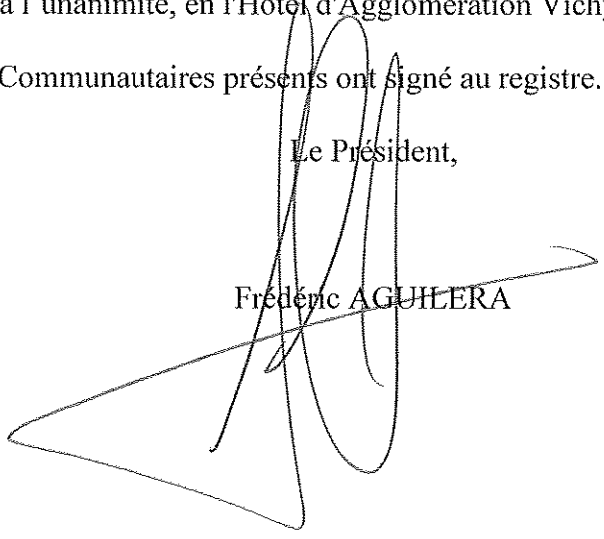
- de valider les présents rapports,
- charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté,
le 13 juin 2019.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA



Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 42 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 JUIN 2019

Objet de l'acte : - TRANSPORT URBAIN - RAPPORT D'ACTIVITE DU DELEGATAIRE -
EXERCICE 2018

.....

Date de décision: 13/06/2019

Date de réception de l'accusé 24/06/2019

de réception :

.....

Numéro de l'acte : 13jui2019_42

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20190613-13jui2019_42-DE

.....

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 8 .7

Domaines de competences par themes

Transports

Date de la version de la 28/11/2018

classification :

.....

Nom du fichier : 42.pdf (99_DE-003-200071363-20190613-13JUI2019_42-DE-
1-1_1.pdf)